

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame LELONG, Greffière

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet

Arrêté le 03/11/2023
Le président du tribunal